



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Plan national santé environnement

Question au Gouvernement n° 4045

### Texte de la question

#### PLAN NATIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT

**M. le président.** La parole est à Mme Élisabeth Toutut-Picard.

**Mme Élisabeth Toutut-Picard.** Notre environnement dégradé affecte de façon dangereuse, voire mortelle, l'état de notre santé. L'OMS estime qu'en Europe, plus de 20 % de la mortalité découle de maladies chroniques liées à l'environnement. La dégradation de l'environnement constitue donc l'une des toutes premières causes avérées de notre mortalité.

Par ailleurs, la crise sanitaire de la covid-19 nous a renvoyés à nos responsabilités de colocataires de cette planète en mettant en évidence les interactions entre santé humaine, santé animale et santé de l'environnement.

Nos comportements collectifs à l'encontre de l'environnement ont des impacts décisifs sur la biodiversité et l'équilibre climatique, et ne sont pas étrangers à l'apparition des infections virales zoonotiques. Il est donc indispensable de mener une politique publique de prévention contre les effets de nos environnements malades.

En la matière, les attentes de nos concitoyens et de tous les acteurs de nos territoires sont de plus en plus pressantes. Depuis 2004, la France élabore un plan national santé environnement (PNSE) destiné à répondre à ces questions. Ce plan quinquennal, copiloté par les ministères de la santé et de l'environnement et coconstruit avec le groupe d'études « santé environnementale » que j'ai l'honneur de coprésider, tient compte de l'évolution des connaissances scientifiques et des attentes de la société.

Madame la ministre, alors que le quatrième PNSE vient d'être rendu public, pouvez-vous informer la représentation nationale des actions concrètes prévues pour protéger la santé des Français contre les effets nocifs de l'environnement ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

**Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique.** Vous l'avez dit, le lien entre la santé et l'environnement est désormais établi, mais il reste à mon avis encore trop méconnu. La crise que nous traversons le montre malheureusement : un environnement dégradé peut entraîner des zoonoses, dont nous observons les conséquences tous les jours depuis des mois. Plus largement, notre environnement quotidien a des conséquences sur notre santé. C'est la raison pour laquelle nous avons annoncé, avec Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé, le quatrième plan national santé environnement. Vous avez participé à son élaboration en tant que coprésidente du groupe d'études sur la santé environnementale et je vous remercie de votre implication.

Ce plan vise quatre objectifs ambitieux et doit tout d'abord permettre à chacun – jeunes, citoyens, élus, professionnels – d'être mieux informé et d'agir pour protéger sa santé et celle de ses proches grâce à des outils simples et facilement accessibles.

Le deuxième objectif est de réduire les expositions environnementales et leur impact sur la santé et les écosystèmes.

Le troisième objectif est d'impliquer davantage les collectivités, car nous ne devons pas agir uniquement au niveau national, mais aussi dans les territoires.

Enfin, notre dernier objectif est de mieux connaître, grâce à la recherche, les expositions environnementales tout au long de la vie. Nous savons, en effet, que certaines expositions chroniques ont des conséquences sur la santé.

Prenons quelques exemples. Le PNSE 4 prévoit notamment d'améliorer la lisibilité de l'étiquetage des produits ménagers pour réduire les risques liés à leur utilisation, grâce, entre autres, à un étiquetage de type « toxi-score ». Les Français achètent plus d'un milliard de produits ménagers par an et la pandémie a eu tendance à accélérer cette tendance. Ces produits doivent faire l'objet d'un étiquetage moins complexe et plus lisible.

Le plan prévoit également d'éviter les phénomènes de mousses parfois observés sur les plages françaises et liés à une pollution en encourageant l'utilisation de produits plus favorables à l'environnement et à la santé, mais aussi d'interdire les lumières bleues les plus dangereuses dans les jouets des enfants...

**M. le président.** Merci, madame la ministre.

**Mme Barbara Pompili, ministre .** ...et de renforcer la surveillance de la santé animale.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Élisabeth Toutut-Picard](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (7<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4045

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Transition écologique

**Ministère attributaire :** Transition écologique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mai 2021](#)